

ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

VOTRE ENTREPRISE

Nom de votre entreprise :

Adresse :

Code postal :

Commune :

SIRET :

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Nous avons l'intention d'attribuer la somme de € au Club FACE Rennes, au titre de la Taxe d'Apprentissage 2022, au profit de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers – pour mémoire, ces activités donnent droit à une attribution dans la limite de 30% de votre solde de 13% de la taxe d'apprentissage.

Par chèque

A l'ordre de Fondation Agir Contre l'Exclusion

Envoyez votre chèque à
FACE Rennes, 23 rue d'Aiguillon,
35 200 Rennes

*Un accusé de réception vous sera
immédiatement envoyé.*

Par virement bancaire

(en précisant en libellé FACE Rennes)

IBAN	BIC
FR77 1144 9000 0202 1985 7005 M93	BDEIFRPPXXX

Fait à

le :

Merci de nous retourner ce formulaire d'attribution :

- par courrier avec un chèque à l'ordre de FACE à l'adresse 23 rue d'Aiguillon, 35 200 Rennes
- par mail avec un justificatif de virement bancaire (en libellé FACE Rennes) à contact@face.bzh